

Carrefour des Jeunes dans les Savanes

**NOËL DEPOUKN
APPORTE
SON SOUTIEN**

Page 2



Organisation des prochaines élections

**LE GOUVERNEMENT
APPELLE LA CENI
À LUI PROPOSER UN
CHRONOGRAMME**

Page 2

Prochaine charte de l'eau pour le Bassin du Mono

**LES ACTEURS
EN ATELIER
DE FORMATION
À ANÉHO**

Page 4

N° 839 du 29 Novembre 2023 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

ALERTE ARNAQUE RECRUTEMENT

VOUS n'utilisez pas les réseaux sociaux ou les applications de messagerie instantanées pour recruter des agents de surveillance du territoire douanier ou tout autre personnel.

8280

OTR **FEELER POUR SATE**

Coopération

L'AXE LOMÉ-ASTANA SE RENFORCE

LE TOGO "UN PARTENAIRE ESSENTIEL EN AFRIQUE" SELON LE PRÉSIDENT KAZKHE, KASSYM-JOMART TOKAYEV

Forfait internet expiré, mégas lé kèdèèè...
Récupère gratuitement les mégas expirés en renouvelant ton forfait.

***909*2#**

Prix	Volume	Validité	Démas gratuits
600F	400Mo	3 Jours	+1 jour
1000F	1Go	7 Jours	+3 jours
1500F	1,6Go	7 Jours	+3 jours
3000F	3Go	30 Jours	+5 jours
5000F	6Go	30 Jours	
10000F	20Go	30 Jours	
15000F	60Go	30 Jours	
25000F	110Go	30 Jours	

Avancez. Pour vous. Pour tous. **Togocom**

Carrefour des Jeunes dans les Savanes

NOËL DEPOUKN APPORTE SON SOUTIEN

L'événement Carrefour Jeunes organisé par le cabinet Yilim s'est déroulé le mercredi 22 novembre 2023, à Dapaong dans la région des Savanes. C'est la salle de réunion de l'Hôtel Leota de Dapaong qui a prêté son cadre à la cérémonie d'inauguration qui a réuni jeunes entrepreneurs et autres acteurs de développement et qui vise à échanger pour une meilleure gestion des jeunes entrepreneurs de leurs entreprises.

C'est un événement de portée nationale qui a toujours été bien accueilli partout où il est organisé. C'est au vu de son importance au sein des jeunes que des soutiens se sont levés ça et là pour accompagner les promoteurs dudit événement et les encourager.



L'étape de la région des Savanes placée sous le thème : "Rôle des TPME dans le développement économique des collectivités territoriales au Togo", a été parrainé par le député Noël DEPOUKN, Directeur général de Zénith Groupe.

A l'ouverture des travaux a indiqué que ces initiatives étaient nécessaires pour promouvoir l'entrepreneuriat et atténuer les déséquilibres et disparités constatés. Il a relevé l'importance de l'entrepreneuriat qui selon lui, est un axe clé dans la feuille de route du gouvernement togolais pour 2020-2025.

Le préfet de Cinkasse, YANANI Tiebekabe, a quant à lui, salué cette initiative, soulignant l'engagement des autorités régionales envers la jeunesse entrepreneuriale. Il a également félicité le cabinet Yilim et le parrain de l'événement, Noël DEPOUKN pour leur ambition d'ériger un tissu économique compétitif pour soutenir la politique gouvernementale.

"Je me réjouis de voir le fort engagement des autorités de la région à cette initiative... Cela prouve une fois encore leur disponibilité, leur écoute et leur foi placée en cette jeunesse entrepreneuriale... C'est l'occasion pour moi de féliciter le cabinet yilim et le parrain Noël DEPOUKN qui ambitionne de favoriser l'émergence d'un tissu économique compétitif à fort potentiel de croissance pour accompagner la politique du gouvernement...", a-t-il laissé entendre.

Sensible aux besoins des populations vulnérables, Noël Depoukn revient deux semaines après avoir offert une bibliothèque à Barkoissi, cette fois pour partager son expertise lors de la formation de la jeunesse des Savanes. En tant que panéliste, il a partagé son expérience en management entrepreneurial et prodigué d'utiles conseils à des centaines de jeunes venus des quatre coins de la région des Savanes.

La cérémonie d'ouverture a rassemblé plusieurs autorités locales, des responsables du secteur privé et public, ainsi que des forces de l'ordre et de sécurité. Elle s'est clôturée par la visite des stands accueillant les produits locaux des jeunes entrepreneurs des Savanes.

Avec afrepress.net

Coopération

L'AXE LOMÉ-ASTANA SE RENFORCE

LE TOGO "UN PARTENAIRE ESSENTIEL EN AFRIQUE" SELON LE PRÉSIDENT KAZAKHE, KASSYM-JOMART TOKAYEV

Faure Gnassingbé est depuis lundi 27 novembre 2023 à Astana au Kazakhstan pour une visite officielle, à l'invitation de son homologue, Kassym-Jomart Tokayev. Ce premier déplacement du chef de l'Etat togolais en terre Kazakhe consacre une nouvelle ère de coopération entre le Togo et le Kazakhstan.

Kassym-Jomart Tokayev, lors de son échange avec Faure Gnassingbé a exprimé la volonté du Kazakhstan de renforcer la coopération avec le Togo. Pour lui, la visite historique de Faure Gnassingbé au Kazakhstan inaugurerait une nouvelle ère dans les relations bilatérales.

"Le Kazakhstan aspire à promouvoir une coopération globale avec votre pays. Lors de discussions informelles précédentes, nous avons évoqué les opportunités d'intérêt mutuel entre le Kazakhstan et votre nation. Malgré nos localisations géographiques distinctes, dans des régions différentes, face aux tensions internationales, nous devons unir nos efforts", a déclaré le président Tokayev.

Le président Faure GNASSINGBE a pour sa part salué le peuple kazakh au nom du peuple togolais. Pour lui, le Togo et le Kazakhstan ont de vastes possibilités pour donner un nouvel élan à leur coopération au bénéfice de leurs peuples.

Lors d'une réunion élargie avec la délégation togolaise et des représentants officiels des deux pays, Tokayev a souligné l'importance symbolique de cette visite à Astana, à l'approche du dixième anniversaire des relations diplomatiques entre les deux na-

tions.

"Les pourparlers d'aujourd'hui marquent une nouvelle ère dans nos relations bilatérales et offrent une excellente opportunité d'explorer des domaines prometteurs de coopération mutuellement bénéfique. Nous cherchons à renforcer nos liens avec le Togo et considérons votre pays comme un partenaire essentiel en Afrique", a souligné le président kazakh. Tokayev a mis en avant le poten-

tiel inexploité du partenariat entre le Kazakhstan et le Togo, insistant sur la nécessité de conclure des accords bilatéraux, notamment un accord axé sur la protection mutuelle des investissements.

Affirmant son engagement en faveur du développement du commerce bilatéral et du renforcement des liens entre les milieux d'affaires, il a proposé la nomination d'un consul honoraire du Kazakhstan au Togo pour faciliter les contacts entre les entreprises.

De son côté, Faure GNASSINGBE s'est montré optimiste quant au potentiel d'un partenariat stratégique entre le Kazakhstan et le Togo, citant des secteurs tels que le commerce, l'exploitation minière, l'agriculture, le transport et les nouvelles technologies.

Pour rappel, les deux leaders avaient au cours d'un échange téléphonique en octobre dernier, défini les modalités de renforcement de



cette coopération dans l'intérêt de leurs populations respectives. Le Kazakhstan est un pays d'Asie centrale et il a une économie diversifiée avec plusieurs secteurs d'activité contribuant à son PIB. Cependant, l'une des principales activités économiques du Kazakhstan est liée à ses ressources naturelles, en particulier le pétrole, le gaz naturel, les minéraux et les métaux.

La Rédaction

Organisation des prochaines élections

LE GOUVERNEMENT APPELLE LA CENI À LUI PROPOSER UN CHRONOGRAMME

Prévues pour se tenir en fin d'année 2023, les élections législatives et régionales vont être décalées. Et cela ne fait plus l'ombre d'aucun doute que ce sera courant l'année 2024. Certaines indiscretions évoquent la fin du premier trimestre 2024. C'est dans cette perspective, que le gouvernement vient d'inviter la Commission Nationale Indépendante (CENI), l'organe chargé de l'organisation et de la supervision des élections, à lui proposer une date et un chronogramme, pour qu'un décret soit pris dans ce sens. Cette demande a été faite le samedi dernier par le conseil des ministres tenu le même jour.

« Le Conseil des ministres a écouté une première communication relative à l'audit du fichier électoral de 2023 pour l'organisation des élections régionales et législatives, présentée par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires. L'audit externe, effectué du 20 au 27 octobre 2023 par une équipe d'experts de l'Organisation Internationale de la

Francophonie, a conclu que le fichier électoral de 2023, contenant 4.203.711 électeurs inscrits (dont 2.262.396 femmes, soit 53,82% et 1.941.315 hommes, soit 46,18%), «est suffisamment fiable pour permettre la tenue des prochaines élections régionales et législatives dans des conditions de confiance ». La proportion des électeurs inscrits au fichier représente 51,9% de la population togolaise dénombrée par le

Recensement général de la population et de l'habitat de 2022 (RGPH5). Il appartient désormais à la Commission électorale nationale indépendante de proposer un chronogramme pour l'organisation des élections régionales et législatives », lit-on dans le communiqué du conseil des ministres du 25 novembre 2023.

La Rédaction

Togo

PLUS DE 48% DU BUDGET EXERCICE 2024 AFFECTÉS AUX SECTEURS SOCIAUX

La loi des finances exercice 2024, prévoit un budget de 2.166,1 milliards de francs CFA en ressources et en charges, contre 1.975,5 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2023, soit une hausse de 9,6%. C'est ce qu'a décidé le conseil des ministres qui s'est tenu le jeudi 23 novembre 2023 à Lomé. Comme l'année dernière, les secteurs sociaux ont eu encore une part belle dans ce budget, prouvant ainsi l'engagement et la détermination du gouvernement à continuer par investir dans les domaines qui soulagent les populations. Plus de 48% du budget prévisionnel est affecté à ces secteurs sociaux, selon le communiqué du conseil des ministres, dont la teneur suit :

Compte rendu du Conseil des Ministres

Lomé, jeudi 23 novembre 2023

1. Le Conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 23 novembre 2023, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le Conseil des ministres a examiné un (01) projet de loi, un (01) projet de décret et écouté trois (03) communications.

Au titre du projet de loi,

3. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi de finances, exercice 2024.

4. Il est élaboré dans un contexte économique international marqué par des incertitudes, des tensions inflationnistes fortes et le durcissement des conditions financières, par suite des mesures de resserrement des politiques monétaires. Il est également tributaire de la menace sécuritaire persistante et de ses conséquences économiques et sociales.

5. Les grandes orientations budgétaires s'articulent autour de la poursuite de la mobilisation des recettes, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'optimisation des dépenses. Les recettes budgétaires augmentent de 6,2%, essentiellement portées par les recettes fiscales. Les dépenses enregistrent une hausse de 3,2%.

6. Au total, le budget de l'État pour l'année 2024 est projeté à 2.166,1 milliards de francs CFA en ressources et en charges, contre 1.975,5 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2023, soit une hausse de 9,6%.

7. Passant pour la première fois le cap des 2.000 milliards de francs CFA, le budget de notre pays se trouve ainsi multiplié par 10, par rapport à son niveau d'il y a quelques années, avec une priorité toujours affichée pour le financement des secteurs sociaux, la satisfaction des besoins des populations et le soutien aux couches vulnérables de notre société.

8. Le projet de loi de finances, exercice 2024, est aligné sur les axes stratégiques de la feuille de route gouvernementale, consacrant respectivement :

- 669.186.668.000 de francs CFA, soit 48% des ressources à la promotion de l'inclusion et au développement du capital humain,
- 419.363.033.000 de francs CFA, soit 30,1% à la transformation économique et
- 304.451.095.000 de francs



CFA, soit 21,9% au renforcement de l'État.

9. La mise en œuvre des projets de la feuille de route gouvernementale incorpore, conformément à la stratégie Togo Digital, une forte composante digitale.

10. La promotion et le développement du digital sont, en outre, un gage du renforcement de la transparence et d'une mobilisation efficace des ressources domestiques.

11. Par ailleurs, avec la poursuite des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, il est attendu une forte contribution du secteur privé à travers des mécanismes de financement innovants relevant des partenariats public-privé, notamment ceux de la finance verte.

12. Comme les années précédentes le présent projet de loi de finances prévoit qu'un accent soit mis sur le respect de la discipline budgétaire, le renforcement du contrôle a priori et le suivi de la capacité d'absorption des crédits liés à l'investissement, tout en poursuivant la mise en œuvre des réformes structurelles visant à conforter la stabilité du cadre macro-économique.

13. Le Président de la République a instruit le gouvernement de poursuivre les actions de lutte contre la flambée des prix, en vue de renforcer la résilience des populations, et de maintenir le cap sur la consolidation des bonnes performances du secteur agricole, notamment en matière de production vivrière et céréalière, ce en soutien à la maîtrise de l'inflation.

14. En outre, dans la perspective du lancement prochain de l'assurance maladie universelle, les projets mis en œuvre dans le domaine de la santé viseront

l'amélioration et le renforcement du système, incluant les infrastructures de tous les niveaux, les ressources humaines et la qualité de l'offre de soins à nos concitoyens.

Au titre du projet de décret,

15. Le Conseil des ministres a examiné et adopté un décret portant création du programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés.

16. Le contexte sécuritaire régional, caractérisé par de graves menaces et des attaques terroristes ainsi que l'augmentation de la criminalité transfrontalière n'épargne pas notre pays.

17. La région des Savanes connaît des attaques de groupes armés qui endeuillent des familles, perturbent la vie des communautés et entraînent des déplacements de populations.

18. Face à cette situation, le Président de la République a réaffirmé sa détermination à ne céder aucune portion du territoire national et à mettre tout en œuvre pour défendre la patrie et vaincre les terroristes.

19. Il est donc apparu nécessaire de renforcer la résilience des populations en adoptant des mesures particulières sur les plans sécuritaire, social, sanitaire et économique.

20. Après plus d'un an de mise en œuvre, les actions menées ont permis d'obtenir des résultats encourageants dans les principaux domaines d'action couverts par le programme. Ainsi :

21. Dans le secteur de l'eau, l'accès à l'eau potable s'est étendu à près de 80.000 nouvelles personnes, faisant progresser le taux de desserte en milieu rural, de 64 % en 2021 à 73,5 % en 2022.

22. Dans le secteur de l'énergie, avec un taux moyen d'accès à l'électricité de 66%, l'électrification rurale a également augmenté avec 15.000 ménages supplémentaires raccordés à l'électricité, faisant passer le taux de 22 % en 2021 à 27 % en 2022.

23. Dans le secteur agricole, plus de 1.000 hectares de basfonds ont été aménagés et plus de 21.000 tonnes d'engrais vivriers ont été distribuées, ainsi que la fourniture de kits d'irrigation et la construction de forages.

24. Tenant compte de ces résultats, le présent décret institue le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), qui s'inscrit désormais dans le cadre des actions de prévention et d'élimination des intrusions des groupes armés terroristes et d'extrémisme violent et de préservation des acquis de développement du Togo.

25. Le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés vise à mettre en œuvre l'ensemble des actions permettant de renforcer la résilience des populations sur tous les plans.

26. Le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés concerne l'ensemble du territoire national et couvre spécifiquement les zones touchées ou menacées par des actes de terrorisme et d'extrémisme violent, identifiées sur la base des niveaux de menace.

27. L'adoption de ce décret permet à notre pays de poursuivre la lutte contre l'insécurité et l'extrémisme violent et de renforcer la résilience des populations, avec l'appui des partenaires.

Au titre des communications,

28. Le Conseil des ministres a écouté une première communication relative à la préparation de la participation du Togo à la 28ème session de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP28), présentée par le ministre de l'environnement et des ressources forestières.

29. La COP28 se tiendra du 30 novembre au 12 décembre 2023, à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis. Le Togo y a aménagé, à l'instar d'autres pays participants, un bureau et un pavillon destiné à offrir de la visibilité aux priorités nationales en matière de lutte contre les changements climatiques.

30. Ces priorités regroupent, d'une part, la thématique de l'agriculture durable, avec des projets et initiatives de pratiques agroécologiques, et un accent sur la maîtrise de l'eau et, d'autre part, la construction d'une économie résiliente aux changements climatiques et à faible émission de carbone, qui inclut les projets et initiatives de transition énergétique, de mobilité verte, de foresterie et biodiversité, de santé, de l'assainissement et des déchets.

31. Le Conseil des ministres a écouté une deuxième communication relative à la mise en œuvre du projet de construction de 21 ponts modulaires mixtes acier-béton, de type uni-bridge,

présentée par le ministre du désenclavement et des pistes rurales.

32. Le gouvernement a inscrit aux rangs des priorités de la feuille de route 2020-2025, un vaste programme de désenclavement et d'aménagement des pistes rurales, pour accélérer le développement économique et social des localités concernées.

33. Pour la mise en œuvre de ce programme, des approches de solutions techniques innovantes ont été explorées suivant les orientations du Président de la République, notamment pour la construction des ouvrages de franchissement majeurs.

34. Le ministère du désenclavement et des pistes rurales (MDPR) a entrepris des discussions avec des sociétés spécialisées dans la construction de ces ouvrages de franchissement de type pont métallique modulable, qui ont abouti à l'identification de 21 ponts modulaires mixtes acier-béton de type uni-bridge, à construire dans les 5 régions du pays.

35. Le Conseil des ministres a écouté une troisième communication relative à l'état des lieux des projets de construction et de réhabilitation dans le sous-secteur de l'enseignement technique, présentée par le ministre délégué, chargé de l'enseignement technique.

36. Les projets prioritaires P9 et P10 de la feuille de route gouvernementale prévoient respectivement l'augmentation des capacités d'accueil scolaire, et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, dans le but d'offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail.

37. Dans la même dynamique, le plan sectoriel de l'éducation 2020-2030 vise essentiellement à équilibrer la pyramide éducative nationale, corriger les disparités et améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif pour optimiser la gestion et la gouvernance du système éducatif dans son ensemble.

38. Les actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle depuis 2020 ont permis d'accroître les capacités d'accueil et d'accueillir de plus en plus de jeunes togolais dans ce sous-secteur. L'augmentation moyenne annuelle des effectifs est supérieure à cinq mille (5.000) apprenants.

39. Les besoins estimés en termes d'infrastructures d'ici 2025 s'élèvent à mille cinquante-sept (1.057) salles de classe pour l'enseignement technique et la formation professionnelle ; et les besoins en personnel se chiffrent à sept cent dix-neuf (719) pour la même échéance.

40. Le Président de la République a instruit le gouvernement de poursuivre les efforts d'augmentation des capacités d'accueil et de renforcement de la qualité de l'enseignement dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle des jeunes togolais.

Fait à Lomé, le 23 novembre 2023 Le Conseil des ministres

Prochaine charte de l'eau pour le Bassin du Mono

LES ACTEURS EN ATELIER DE FORMATION À ANÉHO

Un atelier de renforcement des capacités des acteurs de l'eau du Bassin du Mono sur la gestion des conflits, l'hydrodiplomatie et le processus d'élaboration de la charte de l'eau, s'est ouvert ce jour 22 novembre à Aného, à une trentaine de kilomètres à l'Est de la capitale Lomé.

Initié par l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) avec l'appui financier de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), cette rencontre de deux jours réunit une trentaine de participants venus du Togo et du Bénin.

Durant cet atelier, les spécialistes de la gestion de l'eau, les maires des communes du Togo et du Bénin et autres acteurs de la société civile vont débattre sur plusieurs sujets, tels que la gestion des types de conflits liés à l'eau : cas de bassin frontalier du Mono, l'hydrodiplomatie et

la coopération pour la gestion des ressources en eau transfrontalières : cas d'un barrage à but multiple, la coopération sur la gestion des ressources en eau partagée, la définition de la charte de l'eau, l'objectif de la charte de l'eau et les domaines d'application de la charte, le processus d'élaboration d'une charte de l'eau, et enfin les rôles et responsabilités des acteurs de l'eau pour l'élaboration d'une charte de l'eau.

L'objectif de la rencontre, selon le directeur exécutif de l'Autorité du Bassin du Mono, GNAKPAOU Dadja, en plus de renforcer les capacités des acteurs dans les différentes thématiques citées plus haut, est de les préparer à la future élaboration de la charte de l'eau pour le Bassin du Mono. Il s'agit plus précisément de prévenir les conflits qui pourraient surgir

dans la gestion des ressources en eau entre les deux pays, le Togo et le Bénin au vu de ce qui se passe ailleurs. La prochaine charte de l'eau du Bassin du Mono a pour but de mettre en commun les politiques de l'eau des deux pays, pour une gestion saine et sans anicroches, a-t-il indiqué.

M. Gnakpao qui a salué la politique de bonne cohabitation entretenue par les plus hautes autorités des deux pays, a invité les participants à continuer par entretenir cette politique pour le bien des deux peuples frères.

« Votre présence à cet atelier démontre votre sens de responsabilité dans la gestion des ressources en eau du Bassin du Mono », a-t-il fait savoir à l'endroit des participants.

Auparavant, c'est le secrétaire général de la préfecture des Lacs, qui a, au nom du président du Comité de l'Autorité du Bas-



sin du Mono, remercié les organisateurs pour le choix de la ville d'Aného pour abriter cet atelier. Il a aussi rappelé les efforts et engagements dans la politique du vivre ensemble que prônent les deux chefs d'Etat, Faure Gnassingbé du Togo et Patrice Talon du Bénin. Grâce à cette politique, les populations du Togo et du Bénin restent et resteront toujours unies derrière les intérêts qui les concernent a-t-il précisé.

M. MEWOUTH THANG Armel Gilles, coordonnateur régional du l'IUCN, s'est félicité de la tenue de la rencontre et a réitéré

l'engagement de son institution à toujours soutenir et accompagner l'ABM dans ses initiatives pour le bien être des deux peuples. Il a rappelé la nécessité de renforcer les capacités des acteurs de gestion de l'eau du Bassin du Mono sur les thématiques clés. Cette initiative, pour lui permet de bâtir le dialogue et la gouvernance.

Le projet qui fait objet de cet atelier est mis en œuvre dans 14 bassins frontalières dont celui du Mono.

Pour rappel, le Bassin du Mono couvre une superficie d'environ 27 870 km².

Togo-Pollémique autour de l'audit du fichier électoral

LES CLARIFICATIONS DE L'OIF

L'audit a été demandé à l'OIF par les acteurs politiques et la société civile togolaise

Du 17 au 27 octobre dernier, une délégation d'experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie a séjourné au Togo. Les experts qui compre-

naient un informaticien, un juriste et un statisticien-démographe ont effectué cette mission au Togo, conformément à la pratique de l'OIF, et en lien avec la Commission nationale électorale indépendante (CENI) en vue de la réalisation de l'audit du fichier électoral qui doit permettre

la tenue des élections législatives et régionales.

« Le fichier est suffisamment fiable pour la tenue des prochaines élections régionales et législatives dans les conditions de confiance », c'est ce qu'avait laissé entendre Désiré Nyaruhirira, conseiller spécial de la secrétaire

générale de l'OIF, et chef de la mission qui insistait sur le fait que les experts ont fait leurs activités de manière indépendants. « Nous insistons sur le fait que les experts ont mené leurs activités en toute indépendance en effectuant leurs analyses rigoureuses et objectives du cadre juridique et opérationnel », a-t-il ajouté.

Des déclarations qui ne semblent pas être du goût d'une partie de la classe politique togolaise, qui

estime que les experts ont joué plutôt le jeu du pouvoir de Lomé. Comme à son habitude, l'opposition accuse l'OIF continue par émettre des réserves sur la fiabilité du fichier en dépit des dispositions prises par le gouvernement pour un audit indépendant qui garantirait la confiance de tous. Ainsi suite à ces accusations portées à l'encontre de l'OIF, l'organisation a réagi depuis son siège à Paris à travers une mise au point que voici.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2023

Togo : Mise au point de l'OIF sur l'audit du fichier électoral

La présente mise au point vise à clarifier le travail de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le cadre de l'audit du fichier électoral togolais qu'elle a réalisé en octobre dernier.

L'OIF invite à ne pas confondre son rôle dans ce contexte avec celui d'autres acteurs intervenant dans le processus électoral togolais. Elle tient à rappeler que le mandat de sa mission d'expertise au Togo était circonscrit exclusivement à l'audit du fichier électoral et non à l'audit de l'ensemble des problématiques liées au processus électoral de manière générale.

Un audit de fichier électoral n'étant qu'une étape parmi tant d'autres de ce processus, l'OIF ne saurait être tenue pour responsable de défaillances relevées lors de la période d'inscription des électeurs.

En effet, par lettre du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires du 5 juin 2023, le gouvernement togolais a sollicité l'appui de l'OIF en vue de réaliser un audit du fichier électoral ainsi que son assistance et son accompagnement pour la modernisation de l'état civil du Togo. Le fichier électoral en question est celui issu du recensement des électeurs, du 29 avril au 14 juin 2023.

La demande précise que cet audit ait été demandé à l'OIF, sur la base des recommandations formulées par les acteurs politiques et de la société civile togolaise,

précisément à l'issue du dialogue politique qui s'est déroulé en 2021 au sein de la Concertation nationale entre acteurs politiques (CNAP).

En réponse à cette demande des autorités togolaises, via un courrier en date du 20 juin 2023, l'OIF a confirmé sa disponibilité à accompagner cet Etat membre dans la réalisation technique de ces deux chantiers.

1. Conformément à sa pratique, et en lien avec la Commission nationale électorale indépendante (CENI), l'OIF a déployé du 17 au 27 octobre 2023 à Lomé, une mission d'audit composée d'experts qualifiés comprenant un informaticien, un juriste et un statisticien-démographe en vue de la réalisation de cette opération.

2. La mission d'audit a échangé sur place, le 19 octobre 2023, avec toutes les parties prenantes nationales, en particulier la CENI, et a présenté à ces dernières les modalités (principes, approche et champs de couverture) d'un audit de fichiers électoraux par l'OIF. Ces modalités incluent particulièrement les principes de transparence et d'inclusivité, induisant l'implication d'un spectre représentatif de la classe politique et de la société à la supervision et au suivi de l'opération d'audit.

3. La CENI, maître d'œuvre de l'audit, et garante de l'application du principe d'inclusivité à cette opération, a élaboré les Termes de référence (TDR) de celle-ci et mis en place un Comité d'audit composé des différentes sensibilités (majorité, opposition et société civile).

4. Le 25 octobre 2023, les experts de l'OIF ont rencontré les membres de ce Comité d'audit, pour partager avec ces derniers leurs constats et recommandations. A l'exception de ceux de la société civile, les représen-

tants des partis politiques (Majorité et Opposition) étaient présents.

5. Le rapport final de l'audit a été remis à la CENI, le 15 novembre 2023, à l'issue d'une séance de restitution ouverte et publique tenue par l'OIF à Lomé, en présence de partenaires nationaux togolais. Ce rapport, accessible auprès de la CENI aux membres du Comité d'audit et à tout acteur politique national intéressé, comporte des analyses objectives et impartiales sur les différentes opérations portant sur le fichier électoral, depuis le recensement électoral. Il est assorti de recommandations visant à renforcer davantage le fichier.

Au nom du principe du contradictoire, ce rapport ainsi mis à la disposition de la CENI peut faire l'objet de commentaires et/ou d'observations éventuels de la part des partenaires togolais. Les acteurs politiques nationaux intéressés peuvent dès lors prendre attache avec la CENI et, si besoin, faire valoir leurs objections et alternatives aux analyses techniques et scientifiques effectuées sur le fichier électoral par les experts de l'OIF.

Au demeurant, l'OIF tient à souligner, avec insistance, que sa mission d'audit au Togo a été menée de manière transparente, impartiale et objective et selon des procédés techniques et scientifiques éprouvés, y compris auparavant dans de nombreux autres pays de l'espace francophone engagés dans des processus électoraux.

Depuis plusieurs décennies, l'OIF a développé une expertise en matière électorale qui fait autorité auprès de nombreux partenaires. Les conclusions et recommandations de missions d'audit qu'elle a menées dans de nombreux pays membres, et mises en œuvre par ces derniers, ont significativement contribué à consolider les fichiers électoraux et à renforcer la confiance dans les processus électoraux de ces pays.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 27 NOV. AU 03 DEC. 2023

FIL

LA TDE VANTE LES MÉRITES DE L'EAU QU'ELLE LIVRE À LA POPULATION

La société Togolaise des Eaux (TdE) a animé le lundi 27 novembre 2023, un panel d'échange à la 18ème foire internationale de Lomé.

Placée sous le thème "la qualité de l'eau en action : de la source au robinet", cette rencontre a permis d'expliquer aux participants le traitement de l'eau potable, de discuter des questions liées à la desserte en eau potable et aux difficultés que rencontrent la population pour s'approvisionner ces derniers temps.

Le processus de potabilisation de l'eau à la TdE : la garantie de la qualité, qualité et protection des ouvrages, gage d'un service d'eau potable continu et de qualité, satisfaction de la clientèle sont notamment les thématiques abordées.

"Nous avons expliqué à nos clients le processus de traitement de l'eau potable, de la source jusqu'au robinet du consommateur. Nous leur avons expliqué comment cette eau est traitée, quelle sont les gages de garantie de la qualité de cette



eau. L'eau de la TdE est une eau de qualité répondant aux normes OMS parce qu'elle est traitée en suivant ces normes. Aussi le secteur de l'eau potable est organisé par un certain nombre d'institutions, d'acteurs dont l'ensemble des travaux concourent à pouvoir assurer une desserte en eau potable en quantité et en qualité à la majeure partie de la population togolaise qui vivent dans les milieux urbains, semi-urbains qui sont du ressort de la Togolaise des eaux", a expliqué Bidema-newe TCHEDYE, chef département production Lomé Ouest.

Il a ajouté que la TdE exploite essentiellement deux types de ressources pour pouvoir mettre à la disposition de la population, une eau en quantité et en qualité mais également à moindre coût.

"Nous avons les ressources souterraines que nous captions à travers les forages, les ressources de surface que nous captions à travers des fleuves et des rivières. Ces eaux captées subissent un certain nombre de traitement. Pour ce qui concerne les eaux souterraines, elles subissent l'aération, la filtration et la désinfection. Pour les eaux de surface, nous faisons le captage, l'aération, le traitement physico-chimique. Tout au long de ce processus la qualité de cette eau est garantie par le laboratoire de la TdE qui définit les normes de traitement en fonction de la qualité de l'eau brute mais également qui s'assure du respect de ces normes tout au tour de la chaîne du traitement et de la qualité de cette eau lorsqu'elle est re-foulée dans l'aqueduc jusqu'au robinet du consommateur", a expliqué Bidema-newe TCHEDYE.

De son côté, Yendoubé DOUTI, chef département commercial et marketing à la TdE est revenu sur les difficultés que rencontrent la population pour s'approvisionner en eau potable ces derniers temps.

Tout en reconnaissant leur responsabilité, il a fait savoir que le gouvernement met en place des projets afin de résoudre ce problème.

"Le gouvernement a mis en place un certain nombre de projets avec récemment le lancement par le premier ministre d'un vaste projet financé par les bailleurs qui va permettre de résoudre un temps soit peu ce problème que rencontre la population. La TdE s'active pour essayer de minimiser les désagréments liés à toutes ces situations et nous espérons que dans un futur proche certains ouvrages puissent être mis en service", a indiqué Yendoubé DOUTI.

La Société Togolaise des Eaux est une société d'État spécialisée dans la gestion de l'eau et de l'assainissement. Elle a été créée en 1964 et a pour mission entre autres la mise à disposition d'une eau de qualité, en quantité suffisante et à moindre coût au plus grand nombre de ménages possible, l'assurance de l'exploitation des systèmes de production et de distribution d'eau potable.

PHARMACIE BON PASTEUR
☎91 43 44 84 44 Av. de la libération, en face de Brother Home

PHARMACIE HANOUKOPE
☎70 49 96 63 Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM

PHARMACIE OCEANE
☎96 75 25 02 Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face Hôtel de la PAIX

PHARMACIE PORT
☎70 41 54 53 Face Hôtel Sarakawa

PHARMACIE AMESSIAME-BE
☎96 32 97 60 Marché de Bè

PHARMACIE HORIZON
☎90 56 52 56 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC.

PHARMACIE JUSTINE
☎22 21 00 01 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat

PHARMACIE GBOSSIME
☎92 47 61 21 Non loin du marché de Gbossimé sur le Bd de la KARA

PHARMACIE N.D. DE LA TRINITE
☎98 46 50 88 Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco

PHARMACIE FOREVER
☎91 00 29 17 Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif

PHARMACIE PAIX
☎96 80 09 49 Résidence du Benin

*PHARMACIE SANTA MADONNA**
☎96 68 03 03 Kégué, face maison Kader Coubadja & Eglise catholique Ste Thérèse

PHARMACIE RAOUDHA
☎91 61 33 32 Située au 4495 Boulevard Zio Hédzranawoe, derrière TOGO 2000

PHARMACIE BIEN ETRE
☎70 54 29 07 100, bd du haho, hedzranawoe, à côté de la station d'essence total

PHARMACIE MADINA
☎91 18 33 33 WUITI en face de la cité de la CNSS à côté de UTB Novissi

PHARMACIE FIDELIA
☎96 80 09 18 Bè-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel "LE RÉFÉRENTIEL"

PHARMACIE SARAH
☎70 42 69 02 Près du centre de santé

PHARMACIE CITE
☎99 08 15 35 Bd. du 30 Août

PHARMACIE BESDA
☎70 42 68 25 Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé

PHARMACIE CONSEIL
☎93 10 92 92 Carrefour du CEG Sagbado Logoté

PHARMACIE EPIPHANIA
☎70 40 10 52 Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME

PHARMACIE POINT E
☎90 37 45 96 506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé

PHARMACIE VERTE
☎22 25 03 26 Face Ecole du Parti Klikamé

PHARMACIE DELALI
☎93 64 53 72 En face de l'hôpital de Cacavéli à I oom entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavéli

PHARMACIE NATION
☎22 25 99 65 Face ancien Marché TOTSI

PHARMACIE LAUS DEO
☎96 80 09 47 Rte de Léo 2000, face Clinique Besthesda - quartier Adidoadin

PHARMACIE VITAFLORE
☎70 40 22 86 Agoè Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè Vakpossito

PHARMACIE MAINA
☎70 43 65 34 Quartier AVEDJI, non loin de Hôpital Source de Vie, à 500m du Carrefour Y

PHARMACIE ADOUNI
☎70 39 39 39 Vakpossito-Logo komé, près du carrefour AISED

PHARMACIE IRIS
☎91 68 48 04 Amadahomé, Imm, Havon, non loin de la station de service CAP, Rue 50m à coté de Cassettes Auto

PHARMACIE NABINE
☎93 36 26 26 Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau

PHARMACIE ADONAI
☎22 50 04 05 Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé

PHARMACIE AMEN
☎90 88 55 88 Marché Adétikopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi

PHARMACIE TCHEPSON
☎70 42 94 41 Face Terminal du Sahel (Togblékopé)

PHARMACIE LIDDY
☎70 90 19 60 AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp de tir

PHARMACIE EMMAÜS
☎70 40 25 40 Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité

PHARMACIE CHARITE
☎90 65 21 90 A côté de CEG d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE DENIS
☎93 08 46 40 AGOE Kové, Carrefour Kpogli

PHARMACIE ABRAHA
☎22 50 10 00 AGOE - Logopé Kossigan

PHARMACIE GANFAT
☎22 55 08 15 AGOE DALIKO près du CarFEDEM (CAMP GP

PHARMACIE ZOPOMAHE
☎96 28 34 10 ZOPOMAHE, sur la route Zossimé - Sanguera à côté de la salle des témoins de Jehovah

PHARMACIE EL-SALI
☎97 53 44 44 Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoè Gbomamé, à 50 m de la quincaillerie MACO

PHARMACIE OBSERVANCE
☎22 50 48 60 SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Camp BIR

PHARMACIE VERSEAU
☎90 01 90 29 Près de la maison Bateau Baguida

PHARMACIE HYGEA
☎99 27 36 36 Face Lycée ubli ue de Baguida sur la rte d'Afanoukopé

PHARMACIE SAINTE MARIE
☎92 85 97 94 Non loin du marché d'Avéta (Ada Adoté-kopé)

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

**10
ans**

à votre service,
Merci pour
votre **confiance** !



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



Foire internationale de Lomé TOGOCOM VANTE SES EXPLOITS DE LEADER



Le groupe TOGOCOM, sponsor officiel de la 18^e édition de la Foire Internationale de Lomé, était à l'honneur, samedi 25 novembre 2023 sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF).

Une journée spéciale a été organisée pour permettre à la société, filiale du groupe AXIAN, de se faire mieux connaître du public.

Issu de la fusion en 2017 de Togo Telecom, l'opérateur historique de la téléphonie fixe, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de la téléphonie mobile, le groupe TOGOCOM a véritablement pris son essor à partir de 2019 avec l'arrivée du groupe malgache Axian en tant qu'actionnaire majoritaire.

En seulement 4 ans, le Groupe TOGOCOM est devenu le leader du marché togolais des télécommunications, se positionnant aujourd'hui comme l'opérateur global fournisseur de solutions fixes et mobiles.

« Aujourd'hui, le groupe TOGOCOM est un opérateur global, présent tant sur le fixe que sur le mobile. Sur le fixe, nous couvrons Lomé et les régions. En tant que seul opérateur desservant la capitale, les 5 régions et les villes secondaires du Togo, nous disposons de 1 106 sites 4G à travers le pays, offrant des solutions fixes et mobiles. Nous sommes également un opérateur global en proposant une multitude de solutions répondant aux besoins de toutes les entreprises, qu'il s'agisse de PME, TPE, grandes entreprises ou particuliers », a confié à Afreepress, Adébayo Lawani, Senior Manager Marketing et Business Solutions B2B TOGOCOM BUSINESS.

Acteur clé dans l'écosystème numérique

Principal fournisseur d'accès Internet Très Haut Débit au Togo, le groupe propose une gamme diversifiée de services aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et aux opérateurs nationaux et internationaux. Les domaines d'intervention de la société englobent la téléphonie, la messagerie, l'interconnexion de sites distants, l'hébergement de services intégrés, la location d'infrastructures, le transport de signaux, le paiement mobile et le mobile banking.

À ce jour, le groupe est la seule

société offrant tous les services possibles dans le secteur des télécommunications sur le marché togolais.

Ces dernières années, TOGOCOM, comptant plus de 4,1 millions d'abonnés à la téléphonie mobile et plus de 41 000 abonnés à la téléphonie fixe, a placé l'expérience client au cœur de ses priorités.

« Chaque jour, nous améliorons nos services, nous innovons pour le bien-être de la population togolaise et de toutes les entreprises », a ajouté M. Adébayo Lawani.

La société investit continuellement pour garantir à ses clients les meilleurs services en diversifiant et sécurisant ses sources de bande passante vers l'international.

« Le groupe TOGOCOM est aujourd'hui l'un des réseaux les plus fiables du Togo, disposant de trois axes internationaux 100% indépendants et redondants, 4 points de présence internationaux et une capacité de 130 Gbps/s », a indiqué Mme Essoyodou KIFALANGUE, Senior manager administration des ventes.

Après la 4G+, TOGOCOM se prépare à commercialiser le réseau 5G sur le marché togolais, une première dans la sous-région ouest-africaine.

« Techniquement, nous sommes prêts pour la 5G. Nous avons effectué des tests depuis plusieurs années et aujourd'hui, nous étudions la commercialisation, attendant le moment opportun pour le faire », a dit pour sa part, Emmanuel ANDRADE, Directeur B2B/Chief Business Officer TOGOCOM, à l'Agence de presse Afreepress.

Une entreprise citoyenne

Au-delà de la commercialisation des produits et services, TOGOCOM, conformément à sa politique de responsabilité sociétale, apporte son soutien au bien-être des populations sur l'ensemble du territoire à travers des programmes sociaux.

Il faut noter que la journée TOGOCOM s'est poursuivie avec des visites guidées dans les différents stands et espaces réservés aux clients, ainsi qu'un méga concert sur l'esplanade de la foire avec la participation d'artistes de renom.

Source : afreepress.info

ANNONCE ET REMERCIEMENTS

La famille APETI à Lomé
La famille SALAMI au Togo et à l'étranger

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :

KAMOU Marie Kpandjapou Yamombe
Ménagère à Bangéli
Décédée le 03 Novembre 2023
à Bangéli dans sa 102^e année.

Vous nous êtes tous si sincères remerciements et vous priez de bien vouloir assister en de vous avec l'attention aux obédies qui se déroulent selon le programme ci-après :

Programmes des obédies

Vendredi 1er Décembre 2023
19 h 00 - 21h : Veillée de prière et de chants au domicile de la défunte au quartier Tatata (Bangéli)

Samedi le 02 Décembre 2023
06 h 00 : Exposition du corps
07 h 00 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'Enterrement à la paroisse Saint-Bernard de Bangéli suivie d'inhumation au cimetière catholique de Bangéli
15 h 00 : Danse Korkomba "Kinatching"

Les salutations d'usage seront reçues à la maison mortuaire :
Maison N'WUITCHA à Tatata non loin de la Station d'Essence TOTAL (Bangéli)

Dimanche le 03 Décembre 2023
07 h 00 : Messe d'action de grâce en la même église
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'Eglise.
14 h 00 : Danse gogo.

Announces et Remerciements

M. BONFO Faré Jean, Préfet de Bassar
Honorable KPAL Koufi, Député à l'Assemblée nationale togolaise
M. ADESONKAIN Adédéko, Maire de la Commune Bassar 2
M. le Commissaire de la Police
M. le Commandant de la Brigade de la Gendarmerie de Bangéli
M. SERTCHI Madjicha, Chef de centre de Bangéli
M. TIMBAYE N'Gasta, Chef du village de Bikoukpambé
Père MEGUEMA Massamaïso Martin, Curé de la Paroisse Sainte Thérèse de l'enfant Jésus de Kabou et son Vicaire GNAZINGUE Jean Paul
M. TAGREIB Granikpe, Doyen de la famille YAKIN
M. WADJA Faré, Chef des ressortissants de Bikoukpambé à Lomé et ailleurs

Les enfants et petits enfants de la défunte :
M. N'WUITCHA N'BALIBELA, Proviseur à la retraite sa femme et ses enfants à Sokodé
Mme N'WUITCHA Yilaghan épouse KPANTE et ses enfants à Sokodé
M. N'WUITCHA Iflagbé, Cultivateur, sa femme et ses enfants à Bangéli
Mme N'WUITCHA Kougnouline épouse DJAKPIL et ses enfants à Lomé
Mme N'WUITCHA Ama épouse GNON à Bassar
M. N'WUITCHA Kokou, Professeur Titulaire, enseignant chercheur au département des Sciences Physiques à l'Université de Lomé, sa femme et ses enfants à Lomé
M. N'WUITCHA Yao, Ingénieur en Télécommunication en France
M. N'WUITCHA Badji, Informaticien, sa femme et son enfant en France
Mme N'WUITCHA Biki Sylvie Ingénieur en Gestion de l'eau et environnement, son époux et leur enfant aux USA
M. N'WUITCHA Mami, Architecte en France
Mme N'WUITCHA Boyorha, Professeure d'Anglais à l'École Internationale MARIAM et son enfant à Lomé
M. N'WUITCHA Mawaba, Étudiant à l'Institut Formatec à Lomé
Mlle N'WUITCHA Najime, Étudiante à l'Institut Formatec à Lomé
M. KPANTE Tépoulin, Assistant Médical au CHR Sokodé, sa femme et ses enfants
Mme KPANTE Maganouba épouse KANDONOU, Juriste et leur enfant à Lomé
Mlle KPANTE Azima, Secrétaire de Direction à Lomé
M. KPANTE Tinindjoh Jules, Étudiant en 6^{ème} Année de Médecine à Kara

M. DJAKPIL N'Digoumbé à Sokodé
M. DJAKPIL N'Nambibo, Maître maçon à Bassar
M. DJAKPIL Massidal à Kara
M. DJAKPIL Bikoudo à Yirabo

La grande famille YAKIN
M. N'WUITCHA Kodjo Agent des Eaux et Forêts à la retraite, sa femme et ses enfants à Bangéli
M. N'WUITCHA Komawaye, cultivateur à Bangéli, sa femme et ses enfants
M. N'WUITCHA Yao, cultivateur à Bangéli, sa femme et ses enfants
M. N'WUITCHA Bidombé, cultivateur à Bangéli, sa femme et ses enfants
M. N'WUITCHA Koufi, commerçant en Côte d'Ivoire
M. N'WUITCHA Kossi, Professeur de Sciences Physiques au Gabon, sa femme et ses enfants à Lomé
M. N'WUITCHA Komi résident en Belgique
M. N'WUITCHA Gmangbina, Assistant d'Hygiène d'Etat en service à la DPS de Dankpen, sa femme et ses enfants à Sokodé
M. N'WUITCHA Yakim, Chauffeur à Bangéli
M. N'WUITCHA Gmalam, Ingénieur de Télécommunication en service à Togocom à Sokodé, sa femme et ses enfants
Mme N'WUITCHA Yaba épouse AFELU, Tenancière de Restaurant Bar et ses enfants à Lomé
M. N'WUITCHA Kpabou, Pasteur et sa femme à Lomé
Mme N'WUITCHA Batimou épouse GBATI et leurs enfants à Lomé
Mme N'WUITCHA Yaba son époux et ses enfants aux USA
Mme TIMBAYI Oupodja épouse BOYODA, Institutrice à Lomé et ses enfants
Mme TIMBAYI Yatimpou au Liban
Mme TIMBAYI N'Gibobibu épouse KOLANI et ses enfants à Lomé
M. TIMBAYI Badaki, Sergent-chef de Police, sa femme et ses enfants à Lomé
M. TIMBAYI N'Yabi, Jardinier à Kara
M. TIMBAYI Kpachine sa femme et ses enfants à Lomé
M. TIMBAYI Djato, Agent de Police à Lomé
M. TIMBAYI Yindo, Professeur de Sport, sa femme et ses enfants à Sokodé
M. TIMBAYI Ilando sa femme et ses enfants à Bangéli
Mme TIMBAYI Kogma épouse DJABAAB, Maitresse coiffeuse à Lomé
Mme FANKEBA Ouyou Bossa et ses enfants à Bassar
Mme KONDO Assibi et ses enfants à Tankpoyabour
M. NAKOUDJA Kodjo, Directeur d'école à la retraite sa femme et ses enfants
Mme NAKOUDJA Ayawa (Bébé) épouse NANDJA et ses enfants à Bassar



M. NAKOUDJA Gbati, Juriste sa femme et ses enfants à Lomé
Mlle NAKOUDJA Noufi Florence, Ingénieure Urbaniste en France
Mlle NAKOUDJA Ikpindi Sabine, Etudiante en France
M. N'TCHANE N'Dikoume, Inspecteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, sa femme et ses enfants à Lomé
M. N'TCHANE Grandi, Professeur de mathématiques à Kpalimé, sa femme et ses enfants
M. KALIMBOU Koussoua, sa femme et ses enfants aux USA
M. TAGREB Kodjo, Professeur à Lomé, sa femme et ses enfants
M. TAGREB Alfa et ses enfants à Sokodé
M. TAGREB Nago, Infirmier Diplômé d'Etat et sa femme à Kpalimé

Les familles parentes, alliées et amies
La famille KAMOU de Bisibé (Bangéli)
Honorable MANAOBA N'Pina, sa femme ses enfants, ses frères et sœurs à Bisibé (Bangéli)
M. KAPRE Ayindo David, Adjudant-chef de la Gendarmerie à la retraite ;
EIHadj YINDO ABDOUL-SALAM, DG de l'entreprise MAUBEN, sa femme et ses enfants à Lomé
Honorable KATIN Djagri sa femme et ses enfants à Lomé
M. KALWA Kpabou Thimoté, enseignant d'Histoire Géographique, sa femme et ses enfants à Lomé
M. KPATCHE Kpandja, Professeur chargé de cours d'Agronomie au CREFTD Dapaong, sa femme et ses enfants à Dapaong

Les familles : YINDO, KAPRE, IGABAME, KESSIRE, KATIN, KPAHO, PAKPA, WASSAO, YANGANE, NGUIMBE, BKANEGMA, TCHEDRE, BLIKINE, MPEMBA, DJABAL, BARSAYE, SEYDOU PAMPANKOU, MAKPEBA, M'BEHI, KPANTE, DJAKPIL, GNON, KOLANI, BOYODA, AFELU, SONGHAYE, NANDJA, DJABAAB, MAKOUYA, GBATI et FANKEBA

La famille DEKUE à Vogon, à Lomé et à l'étranger
La famille IWETOLA à Lomé et aux USA
La famille KONLAMBIGUE à Lomé
La famille KPANAME à Lomé et au Ghana
M. TCHABORE Hatine, Secrétaire Général du Ministère de l'eau et de l'Hydraulique villageoise, sa femme et ses enfants

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES REVENUS

Faisons le simplement **EN LIGNE**

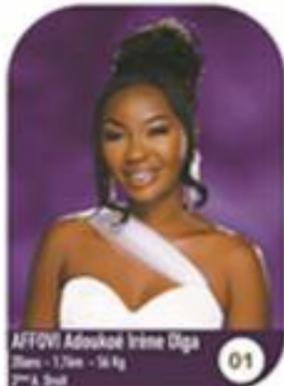
avec **DIMANA**

Le DIMANA, la nouvelle plateforme digitale de DÉCLARATION, de PAIEMENT et de DEMANDE DE SERVICES en ligne de l'OTR

Gérez en ligne à partir d'un terminal connecté, où que vous soyez et en temps réel : toutes procédures et démarches fiscales ; suivi et gestion des déclarations, demande de la carte d'immatriculation fiscale, de quitus au tout autre document fiscal, demande de facturé de paiement... L'OTR n'est plus seulement votre allié dans votre engagement citoyen et votre contribution à l'édification du bien commun, il est aussi votre conseiller, votre compagnon de tous vos jours grâce à sa plateforme digitale DIMANA. Pour savoir et pour tout, contactez simplement en ligne.

<https://dimana.otr.tg>

0229 99 99 41 01



AFFOVI Adoukè Irène Olga
 (Dates - 1,70m - 54 kg)
 2^{ème} A. Beauté



QUI SERA LA REINE?



AGBEMADON Amélie A. Estelle
 (Dates - 1,70 m - 58 kg)
 2^{ème} A. Angles



AMOZOU Priscilla
 (Dates - 1,70m - 42 kg)
 Master 2 Manag. Res. Spé. A.



ATTIOGBE Djatsougbe Rebecca
 (Dates - 1,70 m - 48 kg)
 Conductrice d'engins lourds



ANITY Eryssam Sabine
 (Dates - 1,70m - 58 kg)
 2^{ème} A. Assistante de Gestion



BARAGOU Yvinda Dibéa
 (Dates - 1,70 m - 57 kg)
 Licenciee en Sport Péd.



DDE Dédé-Makouli Elodie
 (Dates - 1,70m - 48 kg)
 2^{ème} A. Sociologie



DOOVO Ahoéta Sidonie
 (Dates - 1,70m - 54 kg)
 Secrétaire Exécutif de pages



DOVO Abazi Elyram
 (Dates - 1,70m - 54 kg)
 Licence 2 Marketing Com.



EYOU Angèle Prudence
 (Dates - 1,65m - 42 kg)
 2^{ème} A. Compt. Contrôle Audit



GAZOU Akouvi Rapy
 (Dates - 1,70m - 47 kg)
 2^{ème} A. Angles

SAMEDI 02 DÉC.
PALAIS DES CONGRÈS
21H00

10 000 F / 15 000 F 25 000 F
 Tél. : 79 52 70 08 - misstogo.tg



KADADO Essoussiam Charlotte
 (Dates - 1,70m - 42 kg)
 Médecin Diplômé ST



KAMASSA Grâce Bénédicte
 (Dates - 1,70m - 58 kg)
 2^{ème} A. Angles



KOUGBLEME Ignéli A. Claire
 (Dates - 1,70 m - 58 kg)
 2^{ème} A. Sport Péd.



LFOR Marie Christine
 (Dates - 1,65m - 58 kg)
 2^{ème} A. Compt. Contrôle Audit



MAGLO Akouvi Florence
 (Dates - 1,70 m - 57 kg)
 2^{ème} A. Sport Péd.



MELESSOUSSOU Lady A.
 (Dates - 1,70m - 58 kg)
 2^{ème} A. Beauté



SASSOU Ruth Française
 (Dates - 1,70 m - 52 kg)
 Licence Diplômée Procédure. Sc. Péd.



SEDI Magnoudéwa Patricia
 (Dates - 1,70m - 58kg)
 2^{ème} A. Assistante de Direction



TADJO Albertine Ange
 (Dates - 1,70 m - 57 kg)
 2^{ème} A. Lettres modernes



TENO Birenem G. Epiphane
 (Dates - 1,65m - 44 kg)
 2^{ème} A. Secrétaire de Direction



TEDU MINZA Macahala R.
 (Dates - 1,70 m - 58 kg)
 2^{ème} A. Compt. Contrôle Audit



TETE Dera Ahoéta
 (Dates - 1,70m - 59kg)
 2^{ème} A. Economie Internationale



TESSRO Yawa Emmanuela
 (Dates - 1,70 m - 57 kg)
 2^{ème} A. Sport Péd.



TOGBEDJA Sina Sylviana
 (Dates - 1,70m - 54 kg)
 2^{ème} A. Communication



TONA Akaké Joanne
 (Dates - 1,70 m - 50 kg)
 2^{ème} A. Sport Péd.



YAO-ANGAMA Nathalie
 (Dates - 1,70m - 54kg)
 Licenciee en Danse